

**Concours spéciaux de Recrutement de Professeurs  
des Ecoles de et en langue régionale  
Catalan - Occitan  
RAPPORT DE JURY Session 2005**

La session de 2005 est, pour le catalan et l'occitan, dans l'académie de Montpellier, la quatrième session du concours externe spécial langues régionales créé en 2002 (AR 03-01-2002, JO 05-01-2002) afin de pourvoir au recrutement de professeurs des écoles *de et en* langues régionales, dans le public (écoles bilingues publiques) et dans le privé (Bressolas, Calandretas).

**Sommaire :**

<b>1. CATALAN</b> .....	page 2
<b>2. OCCITAN</b> .....	page 4
<b>3. REGLEMENTATION</b> .....	page 6
<b>4. ANNEXES</b> .....	page 10

## 1. CATALAN

Le CRPE spécial Langues régionales « Catalan » en est à sa quatrième session : nous pouvons constater une stabilité du nombre d'inscrits et de présents dans les concours externes, public et privé. Le nombre de postes mis au concours externe public est calculé en fonction des besoins créés par le développement des cursus bilingues en primaire.

Il convient de rappeler aux futurs candidats que ces concours permettent de recruter des enseignants spécialement formés pour répondre aux besoins de l'enseignement bilingue en catalan, lequel présente des contraintes et des obligations réelles et non négligeables. Les épreuves de catalan, à l'écrit et à l'oral, s'ajoutant à l'ensemble des épreuves du concours normal, les candidats ont tout intérêt à consulter le rapport de ce concours et à ne négliger aucune des épreuves. Les attentes des jurys de catalan en matière de compétences linguistiques dans les deux langues - catalan et français- , de culture et aussi de motivation sont à la hauteur de l'ambition du projet bilingue, pratiqué selon la modalité « parité horaire » dans le secteur public.

### Epreuve écrite d'admissibilité

Rappel : l'épreuve consiste en un commentaire guidé suivi de la traduction d'un passage du texte.

33 candidats (30 pour le concours externe public et 3 pour le concours externe privé) ont composé à partir du conte « Violeta » de Maria Barbal.

1 candidat (2d concours interne privé) a composé à partir d'un extrait « Ceret » de Josep Pla.

*Commentaire guidé* (évalué sur 14) :

A une exception près, l'ensemble des candidats a fait l'effort de présenter un commentaire rédigé ; cependant certaines des pistes de réflexion proposées par les questions sont abordées de manière trop superficielle et quelques candidats n'ont pas su éviter le hors sujet. Ils utilisent une langue catalane correcte et certains font preuve d'une réelle aisance.

Pour ce qui est du commentaire proposé au concours externe, tous les candidats n'ont pas perçu la spécificité de la narration qui leur était proposée : un conte destiné à un public de jeunes lecteurs. En outre si le narrateur a bien été identifié par les candidats, beaucoup n'ont pas perçu l'originalité du choix du narrateur, une tortue, et du point de vue narratif ( le lecteur découvre le monde depuis le ras du sol, en utilisant les sens qui sont ceux d'une tortue et l'ouïe est

celui qui est le plus développé, ce qui le met dans une situation déstabilisante et en même temps facilite l'identification avec l'héroïne du conte et permet à l'auteur de faire passer un message sur la responsabilité des possesseurs d'animaux domestiques qui sont souvent des enfant.).

Le jury recommande aux futurs candidats d'analyser le texte en suivant toutes les pistes fournies par le questionnaire, d'argumenter leurs propos et d'utiliser le lexique rhétorique à bon escient.

*Version (évaluée sur 6)*

Cet exercice se révèle difficile pour beaucoup de candidats ; tout comme le commentaire guidé il suppose un entraînement spécifique. Le jury a relevé des faux sens qui auraient pu être évités par une lecture plus attentive ( « cossiols », « entrebancs », « arrecerar-se »), des maladresses d'expression et des calques duc catalan ; de trop nombreuses fautes d'orthographe et/ou de syntaxe émaillent encore les copies : le passé simple semble inconnu de certains candidats, les fautes d'accords pourraient être évitées par une relecture de la copie. Une égale compétence dans les deux langues - catalan et français - est indispensable pour tout enseignant se destinant à l'enseignement dans les cursus bilingues.

### Epreuve orale d'admission

Rappel : l'épreuve consiste en « un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document écrit ou sonore en langue régionale relatif à la culture ou à la langue régionale »

17 candidats présents sur les 18 admissibles au concours public et 2 présents sur 2 admissibles pour les concours privés.

Les candidats présents ont fait preuve pour la plupart de leur capacité à s'exprimer avec aisance et dans une langue de qualité. Si le jury a sanctionné les quelques candidats ayant un niveau de langue orale inacceptable pour des enseignants qui ont vocation à assurer au moins une moitié de leur temps d'enseignement en catalan, il s'est montré particulièrement sensible à la qualité de la réflexion pédagogique et aux compétences linguistiques et culturelles des autres candidats.

### 3. Sujets

Le sujet écrit du concours spécial catalan figure en annexe.

## 2. OCCITAN

### Remarques générales

En occitan, nous constatons, au niveau des inscriptions, une différence entre le nombre d'inscrits et le nombre de présents. Différence importante pour le concours public (40 inscrits et 23 présents), plus faible pour le concours privé (23 inscrits et 17 présents). Le nombre de postes à pouvoir était le même pour les deux concours : 6 postes.

Tous les postes ont été pourvus. Il n'y a eu aucune liste complémentaire.

La moyenne du dernier reçu est de 11,85 pour le concours public, de 10,04 pour le concours privé (et, à titre de comparaison, de 12,75 au CRPE externe public).

Ces chiffres n'ont de valeur que relative : nous disions dans le rapport 2004 que « les candidats qui fonderaient là-dessus une stratégie d'évitement et de moindre difficulté feraient fausse route : le concours spécial permet de recruter des enseignants spécialement formés pour répondre aux besoins de l'enseignement bilingue en langue régionale, lequel présente des contraintes et obligations réelles et non négligeables ». Nous le répétons et insistons à nouveau solennellement sur les devoirs des candidats admis dans ces conditions et dont l'institution attend légitimement des engagements professionnels concrets, notamment en matière d'affectation sur les postes où leurs compétences particulières sont sollicitées.

Les épreuves de langue régionale, à l'écrit et à l'oral, s'ajoutent à l'ensemble des épreuves du concours. Les attentes du jury en matière de compétences linguistiques, de culture et aussi de motivation des candidats sont à la hauteur de l'ambition du projet d'enseignement bilingue, pratiqué selon les modalités soit de « l'immersion » dans le secteur privé, soit de la « parité horaire » dans le public.

### Epreuve d'admissibilité

Le texte à commenter était extrait, cette année, d'une nouvelle de Florian Vernet, « Revelacions », in *Vidas e engranatges*, IEO, 2004. Un texte bien structuré, avec une unité dramatique forte, dans une langue moderne. Aucune difficulté particulière ni de compréhension ni d'interprétation.

Au concours public, 18 candidats ont obtenu la moyenne, 5 ne l'ont pas obtenue. Au concours privé, ces chiffres sont respectivement de 14 et 3. La majorité des copies se situe entre 9 et 13 dans les deux cas.

Nous avons remarqué que les candidats avaient suivi une bonne préparation, lu les rapports précédents. Les erreurs graves de méthode ne sont plus de mise. Les questions sont bien prises en considération, dans leur continuité et leur formulation. On constate néanmoins toujours des erreurs d'appréciation de la

nature de l'exercice. Le commentaire est guidé. Les questions aident à balayer les lectures successives que le candidat fera du texte dont elles suivent généralement le fil. Il est maladroit de répondre à la première question sans avoir réfléchi aux suivantes : cela entraîne des longueurs et des redites. Le texte de Florian Vernet se prêtait surtout à l'analyse psychologique : on a pu ainsi évaluer la qualité de la langue (vocabulaire et tournures) dont les candidats disposaient pour ce faire. On attend des candidats qu'ils évitent les réponses diluées, les périphrases infinies faute du mot juste, et qu'ils recherchent au contraire concision et pertinence. La langue est dans l'ensemble correcte, parfois riche et nuancée. On constate avec plaisir que les candidats se sont entraînés à acquérir la langue écrite du commentaire, sans jargon particulier, mais sans grave erreur de registre. Deux questions portaient plus largement sur la réception de l'ouvrage et sur l'interprétation du titre : elles ont été quelquefois très finement traitées.

L'exercice de la traduction est dans l'ensemble préparé, mais quelques candidats ne prêtent pas encore toute l'attention requise à la correction de la langue cible, ce qui est très regrettable : le barbarisme en français est particulièrement choquant sous la plume de futurs professeurs d'école !

### **Epreuve d'admission**

L'entretien en occitan à partir d'un document relatif à la langue et à la culture occitanes a permis d'évaluer les compétences linguistiques du candidat (capacité à s'exprimer correctement, pertinence et aisance de sa langue) sur 10 points, ses connaissances, sa capacité à présenter le dossier et à répondre aux questions posées sur 10 points.

Au concours public, les 9 admissibles ont obtenu la moyenne. La moyenne générale est de 15,78. Au concours privé, les 10 admissibles ont également tous obtenu la moyenne. La moyenne générale pour ce concours est de 15,40.

De bonnes performances donc, des candidats à l'aise dans la langue, cultivés, capables de restituer avec finesse le contenu d'un dossier composé d'un document vidéo accompagné de documents écrits et/ou iconographiques. Documents de nature variée : un générique de film, un reportage, une émission documentaire, un débat télévisé, une scène de théâtre filmée. Parmi les thèmes abordés, citons : le conte, collectage, interprétation et création ; les troubadours ; le patrimoine architectural et littéraire ; la représentation de la langue et du pays au cinéma ... Le jury apprécie particulièrement la capacité du candidat à soutenir une conversation librement conduite où sont testées ses capacités de répartie et d'improvisation en occitan.

On ne retrouve plus que marginalement la tendance à ramener l'inconnu au connu et le document original au stéréotype que nous avons observée dans les premières sessions. Les candidats savent qu'ils sont jugés sur leur culture

générale, et donc élargissent leur champ de compétence, ce qui est le but de l'épreuve.

### 3. Sujets

Tous les sujets, écrit (aussi en annexe) et oraux, peuvent être consultés sur le site Vous trouverez tous les sujets écrit et oraux sur le site : <http://pedagogie.ac-montpellier.fr/occitan/>

## **3. REGLEMENTATION**

**Les épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles font l'objet de modifications importantes pour la session 2006.**

**Texte de référence : Arrêté du 10 mai 2005 paru au B.O. n°21 du 26 mai 2005.**

**Les candidats doivent, par ailleurs, connaître les programmes enseignés à l'école primaire, lesquels font l'objet des numéros « hors-série » des BOEN n°1 du 14 février 2002 et n°4 du 29 août 2002.**

### **ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES**

#### **A - Épreuves d'admissibilité**

Dans chaque épreuve écrite, il est tenu compte, à hauteur de trois points maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats.

#### **1) Épreuve écrite de français**

Première épreuve d'admissibilité du concours externe.

A partir d'un dossier composé de textes et de documents relatifs à l'acquisition et à l'enseignement de la langue française, le candidat :

- effectue une synthèse à partir d'une question relative au dossier ;
- traite un thème ayant trait à la grammaire ;
- répond à une question complémentaire sur la mise en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans le dossier.

Durée de l'épreuve : 4 heures ; coefficient 3.

L'épreuve est notée sur 20 : 8 points sont attribués à la synthèse, 4 points au thème relatif à la grammaire et 8 points à la question complémentaire.

## **2) Épreuve écrite de mathématiques**

Deuxième épreuve d'admissibilité du concours externe

Le candidat doit résoudre trois ou quatre exercices, puis répondre à une ou deux questions complémentaires sur la mise en oeuvre en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans l'énoncé.

Durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient 3.

L'épreuve est notée sur 20 : 12 points sont attribués à la résolution des exercices et 8 points aux questions complémentaires.

## **3) Épreuve écrite d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie**

Troisième épreuve d'admissibilité du concours externe

L'épreuve porte sur les deux champs disciplinaires, histoire et géographie, d'une part, sciences expérimentales et technologie, d'autre part.

Elle est constituée d'une composante majeure dans l'un des champs disciplinaires et d'une composante mineure dans l'autre champ disciplinaire.

Le candidat choisit, au moment de son inscription, le champ disciplinaire qui constitue la composante majeure de l'épreuve.

Le candidat dispose en même temps des sujets des deux composantes de l'épreuve, majeure et mineure, et utilise à sa guise la totalité du temps de l'épreuve.

Deux copies distinctes sont remises par les candidats à l'issue de l'épreuve, l'une pour la composante majeure, l'autre pour la composante mineure.

### **HISTOIRE - GEOGRAPHIE**

Lorsque l'histoire et la géographie constituent la composante majeure de l'épreuve, celle-ci se compose de deux parties :

1. La première partie est destinée à évaluer les connaissances du candidat dans les domaines de l'histoire et de la géographie. Elle est formée de questions appelant des réponses concises portant sur le programme de l'épreuve.

2. La seconde partie se fonde sur un dossier constitué d'un ou plusieurs documents ou sources spécifiques à l'histoire et/ou à la géographie, de quatre pages au plus, se rapportant à un point du programme de l'épreuve et susceptibles d'être exploités par des élèves du cycle 3 de l'école primaire (textes, documents iconographiques, cartes, statistiques, graphiques).

Le candidat est invité à présenter les principaux enjeux scientifiques du sujet en analysant les textes et les documents qui l'accompagnent, puis à proposer quelques pistes d'utilisation de tout ou partie de ce dossier dans une classe de cycle 3, au regard des objectifs et du programme d'histoire et/ou de géographie de ce niveau (définition des objectifs, travail réalisable en classe, résultats attendus).

Le candidat précise les liens possibles avec les autres disciplines enseignées à l'école primaire et met en évidence les objectifs transversaux, relevant de la maîtrise de la langue française ou de l'éducation civique, que le sujet permet de poursuivre.

Lorsque l'histoire et la géographie constituent la composante mineure de l'épreuve, le candidat compose sur la première partie de la composante majeure.

## **SCIENCES EXPERIMENTALES ET TECHNOLOGIE**

Lorsque les sciences expérimentales et la technologie constituent la composante majeure de l'épreuve, celle-ci se compose de deux parties :

1. La première partie est destinée à évaluer les connaissances scientifiques du candidat dans les domaines des sciences expérimentales et de la technologie. Elle est formée de questions appelant des réponses concises portant sur le programme de l'épreuve.

2. La seconde partie vise à apprécier la capacité du candidat à exploiter une documentation de quatre pages au plus pour présenter à des élèves de cycle 3, en un texte d'une à deux pages, un problème donné sous l'angle d'une démarche scientifique, de façon à mettre les élèves en situation de mener une démarche d'investigation faite de questionnement, de réflexion et d'expérimentation, conduisant à une acquisition des savoirs. Le candidat prend appui sur cette documentation, qui lui est distribuée en début d'épreuve, concernant un problème scientifique ou technologique, composée d'éléments provenant d'ouvrages de vulgarisation, de journaux ou magazines scientifiques, de journaux pour enfants ou adolescents, de manuels scolaires ou d'autres sources de documentation.

Cette seconde partie permet de vérifier l'aptitude du candidat à trier l'information, à mobiliser ses connaissances scientifiques et technologiques, à comprendre différents langages (textes, tableaux, schémas, par exemple), à exercer son esprit critique pour présenter le problème de façon à conduire ses élèves à se saisir du sujet proposé.

Le candidat précise les liens possibles avec les autres disciplines enseignées à l'école primaire et met en évidence les objectifs transversaux, relevant de la maîtrise de la langue française ou de l'éducation civique, que le sujet peut permettre de poursuivre.

Lorsque les sciences expérimentales et la technologie constituent la composante mineure de l'épreuve, le candidat compose sur la première partie de la composante majeure.

Durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient 2.

L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20 : 14 points sont attribués à la composante majeure (6 points à la première partie de l'épreuve et 8 points à la seconde partie) et 6 points à la composante mineure.

#### **4) Épreuve écrite en langue régionale**

Elle consiste en un commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

Durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient 2.

### **B- Épreuves d'admission**

#### 1) Épreuve orale d'entretien

Première épreuve d'admission du concours externe

L'épreuve se déroule en deux parties :

1. La première partie prend appui sur un dossier de quatre pages maximum fourni par le jury. Elle consiste en un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé porte sur l'étude du dossier dont le candidat dégage les idées essentielles. L'entretien avec le jury permet de vérifier, au travers de l'étude du dossier par le candidat, ses connaissances relatives au programme de cette partie de l'épreuve, ainsi que son aptitude à se situer par rapport au métier de professeur des écoles et à mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation.

2. La seconde partie consiste en un exposé ou une expression musicale, suivi d'un entretien avec le jury portant sur l'un des domaines suivants, choisi par le candidat au moment de l'inscription :

- domaine des arts visuels enseignés à l'école primaire ;
- domaine de la musique (expression musicale) ;
- domaine de la littérature de jeunesse.

#### **Exposé dans les domaines des arts visuels et de la littérature de jeunesse ou expression musicale**

Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. Pour le domaine de la musique, le choix doit se limiter à un instrument qu'il peut transporter, ce qui exclut les pianos ou les instruments qui requièrent un

temps de montage, tels que les batteries. Sont également exclus les accompagnateurs et les formations instrumentales ou chorales.

La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par les candidats leur incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

### Domaine des arts visuels

Pour les arts visuels, un support de petit format (les DVD sont admis), qui ne donne pas lieu à notation, est apporté par le candidat. Il consiste, soit en une réalisation du candidat en dehors du contexte de l'épreuve, soit en un document visuel de son choix, dans le champ plastique ou les champs photographique et cinématographique.

L'exposé prend appui sur le support apporté par le candidat, de manière à faire apparaître ses centres d'intérêt et ses connaissances d'ordre artistique et culturel, ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Domaine de la musique - expression musicale et analyse de sa prestation par le candidat.

L'expression musicale consiste en l'interprétation vocale ou instrumentale d'une oeuvre choisie par le candidat (durée de 3 à 5 minutes), suivie d'une brève analyse par celui-ci de sa prestation, pour une durée totale de 10 minutes.

Le candidat doit faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel, ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

### Domaine de la littérature de jeunesse

Le candidat procède à la lecture à haute voix d'un extrait d'au moins 20 lignes (prose, poésie, théâtre), qu'il a choisi dans le domaine de la littérature de jeunesse et qu'il apporte le jour de l'épreuve.

L'exposé, qui prend appui sur ce texte, doit faire apparaître les connaissances (histoire, thèmes, tendances, relations avec la littérature) et la culture du candidat (textes, illustrations) dans ce domaine ; et s'attacher à montrer les apports de la littérature de jeunesse à l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

### **Entretien avec le jury**

L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat, afin de vérifier ses connaissances et sa réflexion dans le domaine choisi, son aptitude à les relier à l'enseignement primaire.

Pour le domaine des arts visuels, le jury présente au candidat un document visuel afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'exposé.

Pour le domaine de la musique, le jury présente au candidat un document sonore afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'expression musicale.

Durée de l'épreuve :

1ère partie : préparation : 1 heure ; exposé : 10 minutes ; entretien : 15 minutes ;

2e partie : exposé ou expression musicale : 10 minutes incluant les 3 à 5 minutes d'interprétation ou de lecture du texte ; entretien : 15 minutes.

Chaque partie entre pour moitié dans la notation. L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20. Coefficient 4.

## **2) Épreuve orale de langue vivante étrangère sans programme**

Deuxième épreuve d'admission du concours externe

L'épreuve s'appuie sur un texte d'une vingtaine de lignes, dans la langue choisie par le candidat.

Elle débute par une présentation orale, dans la langue choisie, des grandes lignes du texte, d'une durée de 5 minutes. Le candidat doit ensuite lire à haute voix quelques lignes du texte choisies par le jury.

Cette lecture est suivie d'un entretien dans la langue avec le jury, qui permet au candidat de faire la preuve de sa compétence d'interaction orale. L'ensemble de l'épreuve se situe au niveau B2 du cadre européen commun de référence, correspondant à un utilisateur dit « indépendant ».

Les candidats doivent indiquer, au moment de leur inscription, la langue étrangère choisie parmi les six langues suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais.

Durée de l'épreuve : 20 minutes incluant les 5 minutes de la présentation orale ; préparation : 30 minutes ; coefficient 1.

## **3) Épreuve d'EPS**

Troisième épreuve d'admission du concours externe

L'épreuve se déroule en deux parties.

Les candidats réalisent la prestation physique qu'ils ont choisie au moment de l'inscription, parmi les deux options suivantes : activité d'expression/danse ou course de 1 500 mètres. Elle est suivie d'un entretien avec le jury.

## **1. Prestation physique**

### **a) Activité d'expression : danse**

L'épreuve consiste en une prestation individuelle. Tous les styles de danse sont admis. Cette prestation a une durée de 2 minutes maximum.

Le candidat doit apporter tout matériel nécessaire à sa prestation et à son audition.

### **b) Course de 1 500 mètres**

L'épreuve consiste en une course précédée d'un échauffement. La course est notée selon le barème qui figure à l'annexe IV de l'arrêté.

Les candidats n'ayant pas satisfait à l'obligation de fournir le certificat médical mentionné à l'article 10, ou l'ayant produit hors délai, se voient attribuer la note zéro à la prestation physique.

La moyenne des notes obtenues par les candidats ayant réalisé l'une et l'autre des deux options de la prestation physique est attribuée par le président du jury aux candidats dans l'une des situations de dispense énumérées à l'article 10 de l'arrêté du 10 mai 2005.

Lorsqu'un candidat, s'étant blessé en cours d'épreuve, ne peut effectuer la totalité de la prestation physique, le jury attribue la note en fonction de la prestation réalisée.

Dans les trois situations énumérées ci-dessus, les candidats doivent se présenter à l'entretien de l'épreuve d'éducation physique et sportive.

Le candidat absent à l'une des deux parties de l'épreuve, sans y avoir été autorisé, est éliminé, conformément à l'article 13.

#### **REMARQUE**

**Le candidat absent à l'une des deux parties de l'épreuve, sans y avoir été autorisé, est éliminé, conformément à l'article 13.**

### **EPREUVE DE COURSE**

L'épreuve consiste en une course en ligne avec un maximum de 12 candidats au départ.

À l'issue de la course, le jury chronomètre pour chacun des candidats le temps effectivement réalisé.

Le barème de notation, différent pour les hommes et pour les femmes, figure dans le tableau ci-après.

Il est précisé qu'entre deux valeurs de temps, la note est rapportée à celle qui correspond au temps immédiatement supérieur - exemple : la performance de 6 minutes 22 secondes (6 min 22) pour le barème "hommes" est notée comme la performance de 6 minutes 25 secondes (6 min 25) soit une note de 10.

<b>Note</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
20	4 min 30	5 min 50
19.5	4 min 33	5 min 55
19	4 min 36	6 min 01
18.5	4 min 39	6 min 06
18	4 min 42	6 min 12
17.5	4 min 45	6 min 17
17	4 min 48	6 min 23
16.5	4 min 52	6 min 29
16	4 min 55	6 min 36
15.5	4 min 59	6 min 42
15	5 min 03	6 min 48
14.5	5 min 07	6 min 55
14	5 min 11	7 min 02
13.5	5 min 15	7 min 09
13	5 min 20	7 min 16
12.5	5 min 24	7 min 24
12	5 min 29	7 min 31
11.5	5 min 34	7 min 39
11	5 min 40	7 min 47
10.5	5 min 45	7 min 55
10	5 min 51	8 min 03
9.5	5 min 56	8 min 12
9	6 min 03	8 min 21
8.5	6 min 09	8 min 30
8	6 min 15	8 min 39
7.5	6 min 22	8 min 49
7	6 min 29	8 min 58
6.5	6 min 37	9 min 08
6	6 min 44	9 min 18
5.5	6 min 52	9 min 29
5	7 min 00	9 min 40
4.5	7 min 09	9 min 51
4	7 min 18	10 min 02
3.5	7 min 27	10 min 14
3	7 min 36	10 min 26
2.5	7 min 46	10 min 38
2	7 min 57	10 min 50
1.5	8 min 07	11 min 03
1	8 min 19	11 min 16
0.5	8 min 30	11 min 30

## **2. Entretien avec le jury**

L'entretien prend appui sur la prestation physique, dont il est un prolongement.

Au cours de l'entretien, le candidat indique ce qu'il retire de sa pratique, pour lui-même et pour son enseignement. Il expose en particulier comment il peut transposer cette pratique dans son enseignement à l'école primaire, en prenant en compte les liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant. Puis le candidat répond à des questions du jury, destinées à élargir et approfondir sa réflexion, qui porteront sur une autre activité physique que celle qu'il a choisie, parmi les activités les plus pratiquées à l'école primaire.

Chaque partie entre pour moitié dans la notation.

L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20.

Durée de l'entretien : 20 minutes, dont 10 minutes d'exposé du candidat et 10 minutes de réponse à des questions ; préparation : 5 minutes ; coefficient 1.

## **4) Épreuve orale d'admission en langue régionale**

Elle consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée de l'épreuve : 30 minutes ; préparation : 30 minutes ; coefficient 2.

La quatrième épreuve écrite d'admissibilité et la quatrième épreuve orale d'admission portent chacune sur une des langues à extension régionale délimitée, dont la liste est arrêtée par chaque recteur parmi les langues suivantes : basque, corse, breton, catalan, créole, occitan-langue d'oc, langues régionales d'Alsace et des pays mosellans, en fonction de l'importance de leur usage dans l'académie ainsi que des besoins liés à l'accueil des enfants et à leur enseignement.

Les candidats indiquent au moment de leur inscription au concours externe spécial la langue dans laquelle ils désirent subir ces deux épreuves.

Le programme des épreuves du concours est publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale (B.O.).

### 3. Note de commentaires des épreuves

#### Note de commentaires des épreuves des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

NOR : MENP0501031X

RLR : 726-1b ; 726-1c

NOTE DU 16-5-2005

MEN

DPE A3

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs des territoires d'outre-mer ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; au directeur du service interacadémique des examens et concours de l'Île-de-France*

À compter de la session 2006, les épreuves des concours externe, externe spécial, second concours interne, second concours interne spécial et troisième concours de recrutement de professeurs des écoles sont définies respectivement aux annexes I, II et III de l'arrêté du 10 mai 2005.

La présente note de commentaires vise à apporter des précisions sur les objectifs et les modalités d'évaluation des différentes épreuves ainsi que sur certaines modalités d'organisation.

#### Épreuves d'admissibilité

##### **1) Épreuve écrite de français**

L'épreuve permet de mettre en évidence chez le candidat, d'une part, la maîtrise de la langue française et la capacité de compréhension, ainsi que l'aptitude à composer et à rédiger, d'autre part, la connaissance des objectifs, des programmes et des principaux documents d'accompagnement de l'enseignement du français à l'école primaire ainsi qu'une bonne aptitude à les mettre en relation avec la pratique de la classe.

La question complémentaire trouve obligatoirement son origine dans le dossier proposé. Elle peut porter sur :

1. la place et le niveau de traitement d'une notion dans les programmes en vigueur pour l'enseignement du premier degré ;
2. la conception et la mise en œuvre d'une séquence d'apprentissage ;
3. l'identification de sources possibles d'erreurs repérées dans des travaux d'élèves.

## **Épreuve écrite de mathématiques**

L'épreuve permet de mettre en évidence chez le candidat, d'une part, la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la qualité du raisonnement logique, ainsi que l'aptitude à utiliser les outils mathématiques, à interpréter des résultats dans les domaines numérique et géométrique et à formuler avec rigueur sa pensée par différents modes d'expression et de représentation, d'autre part, la connaissance des objectifs, des programmes et des principaux documents d'accompagnement de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire, ainsi qu'une bonne aptitude à les mettre en relation avec la pratique de la classe.

Les questions complémentaires trouvent obligatoirement leur origine dans les exercices proposés. Elles peuvent porter sur :

1. la place et le niveau de traitement d'une notion dans les programmes en vigueur pour l'enseignement du premier degré ;
2. la conception et la mise en œuvre d'une séquence d'apprentissage ;
3. l'identification de sources possibles d'erreurs repérées dans des travaux d'élèves ;
4. des scénarios possibles pour des séances faisant appel aux TICE.

## **Épreuve écrite d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie**

L'épreuve d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie permet de vérifier chez le candidat la maîtrise des fondements disciplinaires, des principales connaissances scientifiques et didactiques ainsi que des objectifs et contenus des programmes, nécessaires pour enseigner à l'école primaire dans le cadre de la polyvalence des enseignants du premier degré.

La composante majeure est conçue pour demander au candidat un temps de travail d'environ 2 heures 15 minutes, la composante mineure durant environ 45 minutes.

### **Histoire et géographie**

L'épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. la maîtrise des connaissances et des notions nécessaires pour enseigner à l'école primaire ;
2. la capacité à comprendre, analyser et exploiter des documents en mettant en œuvre une démarche d'investigation scientifique et en faisant preuve d'esprit critique ;
3. l'aptitude à organiser les connaissances historiques et/ou géographiques, à concevoir l'élaboration des savoir-faire et des repères culturels définis dans les programmes d'histoire et géographie.

## **Sciences expérimentales et technologie**

L'épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. la maîtrise des connaissances et des notions nécessaires pour enseigner à l'école primaire ;
2. la capacité à comprendre, analyser et exploiter des documents en faisant preuve d'esprit de synthèse pour prendre en compte, d'une part, les éléments d'une démarche d'investigation et d'esprit critique, d'autre part, le caractère rationnel d'une argumentation à destination des élèves ;
3. l'aptitude à amener les élèves à s'approprier les savoirs scientifiques et/ou technologiques, les savoir-faire, les connaissances et les repères culturels prévus par les programmes et les "fiches connaissances" les accompagnant.

### **Épreuves d'admission**

#### **1) Épreuve orale d'entretien**

##### Première partie de l'épreuve

Cette première partie permet, au travers du dossier proposé par le jury, d'évaluer le candidat lors de son exposé sur des sujets mettant en jeu ses connaissances sur l'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, avec une ouverture sur d'autres pays européens, ainsi que sur les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles. Dans le prolongement de cet exposé, les questions du jury doivent permettre au candidat de mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation (philosophie de l'éducation, approche psychologique et sociologique des processus d'apprentissage).

Le candidat peut prendre appui, au cours de l'entretien, sur son expérience acquise au cours d'un stage de sensibilisation au métier de professeur ou au cours d'expériences professionnelles antérieures.

Le candidat doit démontrer sa capacité à :

1. comprendre, analyser et synthétiser un document ;
2. réfléchir sur les approches didactiques et pédagogiques de l'enseignement ;
3. communiquer et exprimer une réflexion construite et argumentée sur les responsabilités des professeurs des écoles dans la transmission de valeurs, d'une culture, sur le rôle de l'école dans la société ;
4. s'exprimer oralement et communiquer.

## Seconde partie de l'épreuve

Cette seconde partie permet d'évaluer les capacités d'initiative et de mobilisation du candidat dans un domaine plus particulier.

### • Domaine des arts visuels ou de la musique

Le jury fait porter l'évaluation sur les points suivants :

1. pour le domaine des arts visuels et de la musique, la connaissance et la culture du candidat dans les champs abordés et sa capacité à faire le lien entre ces champs ;
2. pour la séquence d'expression musicale, seront également évaluées la justesse de l'intonation, la qualité du phrasé, la précision de la mise en place rythmique et la capacité du candidat à s'engager dans une interprétation personnelle et expressive ;
3. l'intérêt du support présenté ou de l'interprétation comme élément d'une intervention pédagogique et plus généralement l'aptitude du candidat à mettre en relation ses connaissances et sa culture d'ordre artistique avec la pratique de la classe ;
4. la culture artistique générale du candidat en référence aux programmes de l'école primaire et la connaissance des ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel.

### • Domaine de la littérature de jeunesse

Le jury porte l'évaluation sur les points suivants :

1. la qualité de la lecture (clarté, qualité de l'articulation et de l'interprétation) ainsi que la clarté et la qualité de l'exposé ;
2. la pertinence de l'argumentation développée au regard de l'apport de la littérature de jeunesse à l'enseignement à l'école primaire ;
3. la connaissance et la culture du candidat dans ce domaine : le candidat devra manifester qu'il a lu, peut apprécier et mettre en relation un nombre significatif d'œuvres habituellement rencontrées par les élèves aux différents niveaux de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

### 2) Épreuve orale de langue vivante étrangère sans programme

L'épreuve se fonde sur un texte situé au niveau B2 du cadre européen commun de référence (article sur des questions contemporaines, texte actuel en prose). Elle doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. l'aptitude à comprendre un texte et en dégager les grandes lignes ;
2. l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;
3. l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

Le texte sur lequel s'appuie l'épreuve ne doit pas avoir de connotation trop littéraire ni faire appel à des notions techniques. L'entretien peut porter aussi sur la vie de la classe.

L'évaluation prend particulièrement en compte la fluidité de l'expression et la qualité, notamment phonologique, de la langue.

### 3) Épreuve d'éducation physique et sportive

#### 1 - Prestation physique

##### *a) Activités d'expression*

Tous les styles de danse sont admis.

L'appréciation porte sur la construction de la composition (espace, temps, énergie, utilisation du corps) au service des intentions personnelles choisies ainsi que sur la qualité de l'interprétation.

La surface d'évolution au sol doit être suffisante pour permettre au candidat de s'exprimer, sans toutefois être inférieure à 9 mètres sur 11 mètres.

##### *b) Course de 1 500 m*

Le jury veille strictement à l'application du barème.

#### 1- Entretien avec le jury

L'entretien permet au jury d'apprécier :

1. la connaissance didactique de l'activité physique et sportive choisie pour l'épreuve physique (activité d'expression ou athlétisme) ;
2. l'aptitude du candidat à proposer des démarches pédagogiques liées à l'activité choisie pour la prestation physique ou à une autre activité parmi celles les plus pratiquées à l'école primaire ;
3. les connaissances plus générales du champ de l'EPS (programmes, objectifs, activités,...etc.).

## 4. Programmes

### Programmes permanents des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

NOR : MENP0501032N

RLR : 726-1b ; 726-1c

NOTE DE SERVICE N°2005-083 DU 16-5-2005

MEN

DPE A3

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs des territoires d'outre-mer ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale; au directeur du service interacadémique des examens et concours de l'île-de-France*

À compter de la session 2006 des concours, les programmes permanents des épreuves d'admissibilité et de la première partie de l'épreuve orale d'admission, épreuve d'entretien, des concours de recrutement de professeurs des écoles prévus respectivement aux annexes I, II et III de l'arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles sont fixés conformément aux dispositions ci-après.

Pour les épreuves d'admission, la seconde partie de l'épreuve orale d'entretien ainsi que la seconde épreuve orale de langue vivante étrangère et la troisième épreuve d'EPS ne comportent pas de programme. Il en est de même de l'épreuve écrite d'admissibilité et de l'épreuve orale d'admission portant sur une des langues à extension régionale délimitée du concours externe spécial et du second concours interne spécial.

Chaque programme est commun à l'ensemble des concours : concours externe, concours externe spécial, second concours interne, second concours interne spécial et troisième concours.

Les candidats doivent maîtriser les notions permettant d'enseigner les programmes de l'école primaire et en ce sens celles inscrites au programme du concours sur lesquelles prendront appui les épreuves. La lecture des documents d'accompagnement et d'application des programmes est conseillée aux candidats.

## **Épreuves d'admissibilité**

### **Programme de français**

Langue et discours, langage oral et langage écrit (l'ensemble des notions sur le discours doit s'appuyer sur une compréhension minimale des distinctions énonciation et énoncé, système d'énonciation, langage, métalangage, qui ne sont pas au programme de l'école primaire).

Repères sur le développement du langage oral (langage d'action, langage d'évocation).

Les dimensions fonctionnelles et culturelles de l'écrit, les usages scolaires de l'écriture.

L'acte de lecture : aspects psychologiques et sociologiques.

L'apprentissage de l'écrit (lecture et écriture) dans les différents cycles de l'école primaire.

La lecture des textes littéraires.

Système phonologique du français.

Système orthographique du français.

Morphologie du français, syntaxe dans la phrase et dans le texte.

Le lexique (points de vue sémantique et morphologique).

Écriture, production de textes, textes utilisés dans les différents champs disciplinaires de l'école primaire.

Les troubles du langage.

### **Programme de mathématiques**

Le nombre et les nombres (entiers, décimaux, rationnels, réels) et les relations entre diverses représentations (fractionnaire, décimale, scientifique).

Opérations sur les nombres.

Représentations des relations entre les nombres : égalité, ordre, approximation.

Notions de proportionnalité (fonction linéaire).

Mesures (longueur, masse, durée, vitesse, aire, volume) en relation avec les sciences expérimentales.

Éléments simples de géométrie plane (droite, angles, figures classiques et propriétés principales, symétries, homothéties, rotations) et de géométrie dans l'espace (quelques solides usuels et propriétés principales).

Éléments sur l'utilisation des calculatrices électroniques et d'outils informatiques simples (tableurs).

Représentation et interprétation simple de données (tableaux, diagrammes, graphiques).

## Programme d'histoire et géographie

### Histoire

Le programme ne porte que sur une partie des points forts du programme de l'école.

- L'Antiquité
  - Les Celtes (Gaulois).
  - La romanisation de la Gaule.
  - La christianisation du monde gallo-romain.
- Le Moyen-Âge (476-1492)
  - La naissance de la France : un État royal, une capitale.
  - L'Europe des abbayes et des cathédrales.
  - La naissance de l'Islam, conflits et échanges entre chrétiens et musulmans.
- Du début des temps modernes à la fin de l'époque napoléonienne (1492-1815)
  - Le temps des découvertes et des conquêtes, la renaissance artistique, religieuse et scientifique.
  - La monarchie absolue en France.
  - Le mouvement des Lumières, la Révolution française et le Premier Empire.
- Le XIX<sup>ème</sup> siècle (1815-1914)
  - L'expansion industrielle et urbaine en Europe ; la colonisation.
  - La naissance de la République en France.
- Le XX<sup>ème</sup> siècle et le monde actuel
  - Les guerres au XX<sup>ème</sup> siècle ; le nazisme.
  - La Cinquième République.
  - La société en France dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

### Géographie

Le programme est centré sur l'organisation de l'espace par les sociétés, avec un accent mis sur la lecture des paysages et sur les représentations de l'espace.

Le programme de l'épreuve ne porte que sur une partie des points forts du programme de l'école.

- Regards sur le monde : des espaces organisés par les sociétés humaines
  - Les modes de représentation globale de la Terre et du monde.
  - Les principaux contrastes de la planète : zones denses et vides de populations ; océans et continents, ensembles climatiques vus du point de vue humain.

- Espaces européens
  - Repérage des centres et des périphéries européennes.
  - La création de l'Union européenne, son rôle ; reconnaissance de ses espaces, de ses territoires ; l'euro, son rôle.
- Espaces français
  - Les facteurs de diversité du territoire français (métropole, départements et territoires d'outre-mer) à travers les représentations cartographiques et paysagères ; paysages urbains (le centre, la banlieue, la ville nouvelle) ; paysages ruraux et industriels appréhendés à travers quelques problèmes actuels ; commerce, service, tourisme et loisirs à travers l'évolution récente des paysages.
  - La France, un territoire organisé à différentes échelles : la commune, le département, la région ; le réseau urbain et les aires d'influence des grandes villes ; les grands axes de communication ; une première approche du découpage de l'espace français.

## **Programme de sciences expérimentales et technologie**

Mesures et unités.

Matière :

- États et changements d'état.
- Mélanges et solutions.
- Propriétés physiques des gaz.

Énergie : Formes, transferts et conservation de l'énergie.

Lumière : Sources, propagation rectiligne de la lumière.

Électricité : Générateurs et récepteurs, circuit électrique, sécurité des personnes et des installations.

Mécanique : Équilibre. Transmission et transformation de mouvements.

Astronomie : La Terre, le système solaire et l'Univers.

Le vivant :

- Le cycle de développement.
- Les fonctions du vivant :
  - . la reproduction sexuée et non sexuée ;
  - . les fonctions de nutrition : digestion, respiration, circulation ;
  - . les fonctions de relation : fonctions sensorielles et modes de déplacement.
- Les êtres vivants dans leur milieu :
  - . notions de milieu et d'écosystème ;
  - . l'action de l'homme sur son environnement.
- Le corps humain :
  - . éducation à la santé : l'hygiène alimentaire, la prévention des conduites à risque, la pratique sportive ;
  - . reproduction et sexualité.

## **Épreuves d'admission**

### **Programme de la première partie de l'épreuve d'entretien**

L'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, avec une ouverture sur d'autres pays européens.

Connaissance dans le domaine de l'éducation.

Les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles.

## 4. ANNEXES

### CONCOURS EXTERNE SPECIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES DE ET EN LANGUE REGIONALE - SESSION 2005

Commentaire et traduction d'un texte en Langue Régionale: CATALAN

*Coefficient : 3*

Note aux candidats

Vous disposez de **3 heures** pour effectuer, sans dictionnaire, le commentaire et la traduction du texte joint.

- SUJET -

Texte : *Violeta*, Maria BARBAL.

#### **Première partie : Commentaire guidé en catalan (14 pts)**

Redacteu un comentari del text proposat, tot organitzant la reflexió a partir de les preguntes següents:

1. A què fa referència el títol ? A partir de quins indicis el lector esbrina la identitat del/de la protagonista d'aquesta història ?
2. Mostreu les diferents etapes de la relació del/de la narrador/a amb els altres personatges.
3. Des de quin punt de vista són vistos els fets ? Justifiqueu en què és original i en què serveix la intenció de l'autora ?

Deuxième partie : Traduction (6 pts)

Vous traduirez de « *Ja feia temps...* » (l. 25) à « *És la nostra tortuga, no fa res.* » (l. 37)

---

## Violeta

Quan vaig notar que em treien d'aquell amuntegament en què vivia, de seguida vaig arronsar el cap, les potes i la cua sota la closca. La veu que feia estona que sentia a prop meu va dir: "És de la mida d'un panet de viena dels grans". Jo estava esglaiada, però ben aviat van passar-me tots els mals. Traient una mica el cap, sentia l'aire lliure i no xocava amb el filat de la gàbia, ni em trobava al nas les ungles de la gran, que era desmanyonata de mena.

Al cap d'una estona van arribar a casa, i aleshores va ser fantàstic. Van posar-me en un cossiolet amb aigua i, ben aviat, va començar a caure una pluja d'engrunes, i jo només havia d'obrir la boca per caçar-les. Gambetes, insectes, floquets de blat de moro triturats, vitamines...Quan les veus van esverar-me, en un instant em vaig amagar. Tan aviat com va tornar la calma, jo vaig sortir.

La primera vegada que vaig escapar-me, hi va haver un gran rebombori. Només m'havia calgut avançar les potes del davant i, penjant les ungles al caire del cossiòl, fer força per col·locar-hi la panxa; després, deixar-me relliscar cap a baix.

Em van trobar de seguida, perquè jo m'havia atabalat enmig d'aquell gavadal de terreny i vaig acabar entaforant-me en un racó. Sempre em passa, quan em trobo el pas barrat, sigui on sigui; m'hi encanto i ja no sé com sortir-ne.

Sobretot, m'agradava anar amb ells al carrer. La veueta fina que m'havia demanat el primer dia després de mirar a dins de la gàbia una estona, la tenia sempre a la vora. Em duia a la seva mà i, quan jo veia tant d'espai al meu voltant, em venien rodaments de cap. Però si se'm posava a la falda, m'anava molt bé, perquè hi caminava una mica fins que exclamacions i rialles em tornaven a encongir sota la closca. En general, em divertia amb els comentaris que feien, però en algun moment m'havia pujat un acalorament que em feia despuntar buscant la frescor de l'aire. Com un dia que un senyor va començar a cridar: "Aquesta nena duu una serp!". La veritat: tinc el coll llarg i el bellugo amb orgull, però encara hi ha classes!

Ja feia temps que m'havien mirat per tots cantons i que jo havia lluit les meves gràcies. Així, la meva relació amb les veus, només era la pluja diària i el canvi d'aigua. Em passava llargues hores al cossiòl, sola i ni esma no tenia d'escapar-me. Fins que, un dia, em van venir ganes de cridar l'atenció, d'amagar-me lluny d'aquell racó on sempre topava. Vaig prendre un altre camí i vaig anar a parar en una gran esplanada amb entrebancs grossos que jo procurava esquivar. Al final vaig veure una verdor esponjosa i humida, amb coses petites que es tombaven mentre jo avançava. Allí vaig quedar-me adormida, feliç com si hagués tornat a la meva terra de veritat.

Em van despertar les veus i vaig córrer fins a arrecerar-me del tot. Més enllà ja no s'hi podia anar.

Precisament aquell dia hi havia una veu nova, i va ser ella qui va esverar a tothom. "Què hi ha al pessebre? Què és això?" La veueta va intentar calmar-la endebades. "És la tortuga, àvia. És la nostra tortuga, no fa res."

Mentre m'hissaven amunt, va caure'm la major part d'aquell verd encoixinat que volia endur-me entre les ungles. El terrabastall va durar una estona llarga i jo vaig escoltar-lo des del cossiòl.

"Mira que posar el naixement a la llar de foc!"

"No la fem servir, àvia. Només és per a fer bonic!"

"Heu de posar la tortuga al bidet, d'allí no es podrà escapar!"

Feia temps que la veu primera em deia Violeta. Jo, al principi, no en feia cas, però després vaig acostumar-m'hi i m'agradava. Aleshores, tornava a estar ensopida, perquè algun vespre m'havia quedat sense molles de pa i amb l'aigua de tot el dia. Per aquest motiu, quan

damunt meu vaig sentir les veus que deien que al zoològic sí que podien endur-se'm, vaig estar contenta.

Jo poc sabia on anaven i m'estava mig desmenjada dins de la closca, fins que la veueta va dir-me: "Mira, Violeta, aquestes són de la teva colla!". Aleshores vaig treure el cap. Davant meu i a sota hi havia un paisatge meravellós. Envoltada de terra, una bassa espaiosa, i tot de tortugues, regaladament, caminaven, nedaven o dormien.

Sé que sóc desagraïda, perquè la gàbia d'on m'havien tret era un racó de món, però no vaig poder vèncer l'impuls d'atracció que m'estirava. Vaig començar a gratar amb les ungles la maneta que em sostenia, vaig treure tota la meua força i la suor em regalimava coll avall...

"Ai!", vaig sentir al temps de caure, i després uns plors. Reaccionant del sotrac violent damunt la sorra, vaig incorporar-me un instant, i de seguida vaig avançar cap a la bassa i vaig reunir-me a la vintena o més de la família.

Vaig creure que no em recordaria de nedar, però vaig deixar-me anar i l'aigua m'aguantava. La vida és bonica. Només trobo a faltar aquell nom que em cridaven. Violeta!

« *Bari* », **Maria BARBAL**, Edicions de la Magrana, 1998, Barcelona.

(pàg.15-20)

CONCOURS EXTERNE SPECIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES DE ET EN LANGUE REGIONALE - SESSION 2005	
Commentaire et traduction d'un texte en Langue Régionale: OCCITAN	<i>Coefficient : 3</i>
Note aux candidats <b>Vous disposez de 3 heures pour effectuer, sans dictionnaire, le commentaire et la traduction du texte joint.</b>	

- SUJET -

Trastes

*Aprèp la mòrt de sa maire, la narratritz fa visita a son paire que demòra a Besièrs.*

Dormiguèri coma una missara, dins ma cambra de filha. Me levèri lèu qu'aviái decidit de faire quelques crompas e de me passejar un pauc per la vila, d'anar furnar un briconèl del costat de l'inquet que se ten cada divendres, al Camp de Març. Prenguèri la veitura e trobèri a me rambar pas trop luènh, darrièr l'anciana casèrna. Aviái pas cap d'intencion precisa perque per çò qu'es dels trastes, coma ditz Carles, n'avèm ja per vendre a l'ostal e mai per nos montar anticaris. I aviái de tot, sul mercat, e mai que pus de ronhas pas possiblas, una pietat sovent, mas fasiái bon, e aviái pas res a faire, çò que m'arriba gaire sovent. Me sentissiái plan, coma en vacanças, disponibla : la serada passada amb papa, saique m'aviái fach de ben. Acabavi de faire un torn per la plaça del mercat ont aviái crompat de peis pel dinnar. Landavi donca en espiant, distracha, tot aquesta mòstra pietadosa de pelhas, de terralha desparelhada, d'aisinas inutilisablas e de relòtges desmargats, amb, de temps en quora, un quicòm que me tirava l'uèlh. M'aplanterèri. Pel sòl, entre una tièra de veires desparelhats, una pila de revistas de brodariá de l'an pèbre e dos candelièrs de coire, aviái avisat lo cofret. Un cofret marquetat, lo meteís, tot parièr que lo que mon paire aviái sul burèu. Un cofret que l'aviái totjorn vist a l'ostal, que mon paire i estremava qué ? D'estilòs, de papièrs, de letras ? L'aviái pas jamai sauput, m'èri pas jamai pausada la question, e perque me la seriái pausada, al rèsta ? Un cofret besson. Demandèri lo prètz, una misèria. E i a la clau, me diguèt lo vendeire, coma per marcar que fasiái vertadièrament un afaire. E mai lo dobriguèt, per pròva. Dins lo cofret i aviái encara de papièrs, d'efièch. Pensèri sul pic a mon paire, quana pena, lo mond morís, e las causas, de còps plan personalas, acaban aital, de qué n'aver las èrnhas. Paguèri sens mercandejar, me prenguèri lo cofret jol braç. Faguèri quelques passes, m'arrestèri, lo tornèri dobrir. Dedins, i aviái quelques cartas postalas ancianas, e tres letras adreçadas a Lucia Cròs, carrièra Dideròt, a Besièrs. Sai pas perque, l'escritura me diguèt quicòrm, aguèri, dins un ulhauç la presentida d'una catastròfa que menaçava. Jos las letras i aviái cinc fòtos : dos retraches d'una femna, jove e polida, o puslèu graciosa, vestida e penchenada a la mòda de las annadas seissanta a vista de nas. Sus las tres autras, i èra tanben, acompanhada per un òme plan mai vièlh qu'ela, que sorisiái e que la teniái per la talha. Dins lo fons destrièri un paisatge urban, de pòrt, podiái èsser Marselha.

Lo cap me virèt, l'òme de la fòto èra mon paire, sens cap de dobte. Me demandèri un moment s'èri pas a faire una cachavièlha, s'aviái pas una allucinacion. Sentiguèri las lagremas me montar als uèlhs, tota piòta, al mièg del mond que passava a costat de ieu. Tornèri a las envelopas. Sortiguèri una letra. A la fin, la signatura èra plan la de mon paire, e lo contengut, aguèri pas besonh de legir mot per mot per me'n avisar, èra una declaracion d'amor d'una brutalitat, d'una cruditat de pas creire. Sabi que trantalhèri, dins un ulhauç, un fum de solucions me passèron pel cap : anavi tornar lo cofret al vendeire, l'anavi escampar dins la primièra pobèla que trapariái en camin, anavi... Trebolada, lo cor batejant, tornèri a la veitura. Un còp dedins, arribèri a m'apasimar. Esperèri un moment abans d'aver lo coratge de dobrir tornar mai lo cofret, coma se foguèsse estat possible que lo contengut malefic s'esvaliguèsse, dins l'entretèms. Mas las fòtos èran totjorn aquí, e las letras. Èran totas tres datadas de las annadas seissanta a seissanta tres : totas tres èran d'un òme estrifat entre doas femnas, entre dos amors, emportat dins una relacion passionala que mestrejava pas. Èran, cal qu'o diga, d'una reala beutat, d'una fòrça de sinceritat que me trevirèt. De ma maire, se'n parlava tanben, amb afeccion e dolor, e un respiech que me pertoquèt. Tornèri a las fòtos, a la desconeguda que s'apiejava contra mon paire, aqueste autre desconegut amb un sorire que li aviái pas jamai vist. Me calguèt un moment per m'avisar que ploravi.

Florian Vernet, « Revelacions », *Vidas e engranatges*, IEO, 2004.

#### Commentaire guidé.

*Es conselhat de respondre a las questions a cha una.*

- 1 - Desgatjatz en quelques lignes la composition narrative. Donatz un títol a cada partida. Que pensatz de la bastison del raconte ?
- 2 - Cossí nos sembla a la debuta lo personatge narrador ? Que nos lascia entendre de sa vida, de sa personalitat ?
- 3 - Que la buta a crompar lo cofret ? Quina foncion simbolica va prene aqueste objècte ?
- 4 – Qualas pensadas e quals pensaments la trucan a mesura que compren las causas ? Perqué plora a la fin ? O podètz comprendre ?
- 5 – Quin passatge vos sembla mai esmovent ? Perqué ?
- 6 – Lo títol del recuèlh ont se tròba la nòva « Revelacions » que n'avètz aquí un extrach es *Vidas e engranatges*. Quina lectura particulara del tèxt vos inspira aqueste títol ?
- 7 – Reviratz al francés de la debuta a « m'aviái fach de ben ».